

## Le consommateur plumé jusqu'au bout !

Après une hausse de 5,2 % des tarifs du gaz au 1<sup>er</sup> avril 2011, une nouvelle hausse de 4,4 % a pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2012. Rappelons que le Conseil d'Etat avait invalidé, le 28 novembre dernier, le gel des tarifs réglementés pour les 10 millions de ménages qui en bénéficient. Un gel qui venait juste d'être décidé par le Gouvernement au mois d'octobre.

### Une opération de communication

Des signaux sont lancés aux citoyens qui, lorsqu'ils entendent le mot « gel », pensent que le Gouvernement va les protéger... Mais c'est tout le contraire ! On donne, au final, raison à GDF-Suez qui plaide pour une hausse du prix du gaz. Et on permet au cours de l'action de l'entreprise d'engranger 7,72 % à la bourse (en clôture à 19,53 euros)... le jour où le Conseil d'Etat rejette le gel des tarifs. L'AFOC dénonce cette manipulation grossière !

### Une nouvelle tarification nécessaire

Le cours du gaz sur les marchés de gros a chuté ces dernières années (-30 % entre novembre 2008 et septembre 2010). Or, GDF-Suez s'y approvisionne en partie et a renégocié ses contrats d'approvisionnement pour qu'ils ne soient plus entièrement indexés sur les tarifs des produits pétroliers. Mais le consommateur, lui, continue de payer le gaz au prix fort, selon une formule tarifaire obsolète, puisqu'elle ne tient pas compte de cette nouvelle donne.

Notons d'ailleurs qu'un récent rapport de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) propose de revoir la formule de calcul du tarif du gaz (ce n'est pas encore effectif). Ce rapport conteste les coûts d'approvisionnement affichés par GDF-Suez car, sur le marché mondial, ces coûts sont à la baisse.

L'énergie fossile coutera de plus en plus cher, c'est une réalité. Mais, aux yeux de l'AFOC, il existe d'autres solutions pour assurer un rééquilibrage comme simplement de baisser le niveau des dividendes des actionnaires plutôt que de répercuter systématiquement les hausses de prix sur le consommateur.

### Le consommateur, éternelle vache à lait

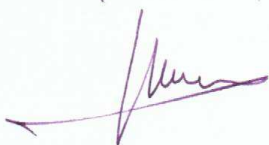
Alors que le logement et l'énergie représentent plus de la moitié du budget des ménages, une progression de 4,4 % du prix du gaz, c'est, pour eux, un pouvoir d'achat en baisse de 4,4 %. Sans parler de la hausse d'autres dépenses contraintes (TVA, transports, mutuelle, assurances...).

Les retraités, les jeunes, les familles monoparentales, vont être les premiers touchés. Faut-il alors ne plus se chauffer, au risque de sombrer dans la précarité énergétique qui entrainerait automatiquement des problèmes d'insalubrité avec toutes ses conséquences sociales ?

Pour l'AFOC, il incombe au Gouvernement de s'assurer de la progression du pouvoir d'achat de tous les Français et de ne pas se laisser dicter de quelconques règles par les marchés financiers.

Paris, le 5 janvier 2012

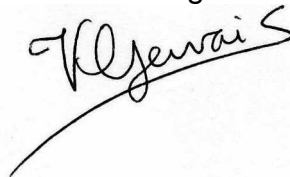
*bon pour insertion*



**Association  
Force Ouvrière  
Consommateurs**

141, Avenue du Maine - 75014 Paris

La Secrétaire générale



Valérie Gervais

Contact : Valérie Gervais 06 60 43 86 97

Association Force Ouvrière Consommateurs  
141, Avenue du Maine - 75014 Paris  
Tél. : 01 40 52 85 85 - Fax : 01 40 52 85 86